

DEC21685DR16

Décision portant délégation de signature à Madame Christelle POULAIN, adjointe à la déléguée régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Hélène MAURY, déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange aux responsables de la délégation

LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonction et nomination de Madame Hélène NAFTALSKI (MAURY), aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange à compter du 1^{er} janvier 2014 ;

Vu la décision DEC150924DAJ du 13 avril 2015 portant nomination de Mme Christelle POULAIN aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

Vu la décision DEC170933DR16 du 10 mars 2017 nommant madame Marie-Claire BERTELLE aux fonctions de responsable des Ressources Humaines ;

Vu la décision DEC171261DR16 du 3 avril 2017 portant nomination de Monsieur Christophe FERSING aux fonctions de responsable du Service Technique et Logistique de la délégation Paris Michel-Ange ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement Madame Hélène MAURY, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, délégation est donnée à **Madame Christelle POULAIN**, adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de Madame Hélène MAURY.



Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Hélène MAURY déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange et de Madame Christelle POULAIN, adjointe de la déléguée régionale de Paris Michel-Ange, délégation est donnée aux fins mentionnées ci-dessous à :

- **Madame Marie-Claire BERTELLE**, responsable du Service des Ressources Humaines ;
- **Monsieur Christophe FERSING**, responsable du service technique et logistique ;

A l'effet de signer, dans leur domaine respectif d'activité et dans la limite des crédits disponibles :

- tous actes, décisions et documents relatifs à la liquidation et au mandatement des dépenses et recettes, ainsi que les commandes en fonctionnement ou équipement d'un montant unitaire inférieur ou égal à 40 000 HT ;
- les ordres de missions (France métropolitaine, DOM TOM, pays appartenant à l'Union Européenne et pays étrangers en respectant la réglementation en vigueur au CNRS pour les pays à risques), ainsi que les bons de transports afférents.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 juillet 2021

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

Hélène MAURY

